

Plaudaniel

Reconstitution du bocage autour du Bizien

Pour la 2^e année, le comité de bassin-versant Jaudy-Guindy-Bizien est intervenu sur la commune pour réaliser un gros programme de reconstruction de talus aux alentours du Bizien. Loïc Rochard, chargé de mission bocage au comité de bassin, a conçu et suivi les travaux.

Pourquoi une telle démarche ?

Loïc Rochard : cette action entre dans le cadre de la reconquête de la qualité de l'eau menée par le comité. Le bassin-versant du Bizien est un territoire particulièrement sensible sur le plan environnemental (contentieux européen sur les nitrates), il fallait donc agir. La mise en place de talus, en bas des parcelles à proximité des ruisseaux, est un aménagement simple et efficace pour stopper les ruissellements des pluies, favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol pour éviter les crues et l'érosion, permettre une auto-épuration de l'eau par le sol et les végétaux, et, en plus, améliorer l'environnement paysager.

Comment s'est déroulée l'opération ?

LR : à partir de 2005 j'ai rencontré chaque agriculteur concerné pour lui expliquer notre démarche. 20 km de talus ont été



Michel Ollivier, agriculteur et Loïc Rochard, chargé de mission, apprécient le travail de Denis Aubin, conducteur d'engin de la SATP (de gauche à droite).

réalisés autour du Bizien cette année après les 10 km de l'an dernier. L'opération est prise en charge à 100 % (30 % par le Conseil général, 40 % par l'agence de l'eau, 30 % par le bassin-versant). Les agriculteurs peuvent obtenir ensuite des plans pour garnir ces talus.

Quels ont été vos rapports avec les agriculteurs ?

LR : il faut reconnaître qu'au départ

ils étaient hésitants. Mais à la fin, tous ont compris notre action. Il n'y a eu aucun refus. Malgré les contraintes auxquelles ils sont soumis (et qui doivent se poursuivre, même avec la fermeture de la prise d'eau), ils ont accepté de s'engager massivement dans la réalisation de ces travaux. Sans leur implication, celle des élus de l'ensemble des acteurs du bassin-versant cette opération n'aurait pu avoir lieu.